

Intitulé du poste

Chef(f)e de projet « renouvellement urbain ».

Contexte du poste

Depuis 2015, la Ville de Villepinte et le territoire Paris Terres d’Envol (EPT) ont initié un projet de requalification urbaine du quartier du Parc de la Noue, qui fait l’objet d’un programme de renouvellement urbain d’intérêt régional (PRIR) suivi par l’ANRU. Ce quartier composé essentiellement d’une grande copropriété de 757 logements construite au début des années 1960 et comptant 2 500 habitants. Face aux enjeux majeurs d’habitat dégradé et à la complexité de traitement due la gestion privée des espaces extérieurs, le projet de requalification a été déclaré d’intérêt national (décret n°2021-638 du 20 mai 2021). Le quartier bénéficie ainsi d’une Opération de requalification de copropriétés dégradées d’intérêt national (ORCOD IN), d’un plan de sauvegarde et d’un projet de renouvellement urbain (PRU). L’EPF Ile de France a été désigné pour conduire l’ORCOD IN, en associant étroitement la ville et le territoire.

Le projet validé par les partenaires publics en 2023 repose sur les objectifs suivants :

* construction d’environ 400 logements neufs dont 95 logements locatifs sociaux, 20 logements en accession sociale,
* démolition de 185 logements au sein de la copropriété et du centre commercial d’une vingtaine de locaux,
* réhabilitation des 572 logements maintenus dans la copropriété du parc de la Noue,
* développement des équipements publics : extension et restructuration du groupe scolaire Victor Hugo, réhabilitation du gymnase Victor Hugo, création d’un nouvel équipement de proximité permettant de développer les activités pour les enfants et les adolescents,
* redynamisation de l’appareil commercial par création de 2500 m2 de SDP de locaux autour d’une nouvelle place publique accueillant le marché forain de la ville,
* reprise des espaces publics et des réseaux du quartier,
* création d’un parc public au cœur du quartier.

Positionnement du poste

Le chef de projet sera rattaché à la direction du renouvellement urbain du pôle politiques territoriales de l’EPT. Pour autant dans le cadre sa mission opérationnelle et pour la réalisation de ses objectifs, il travaillera fonctionnellement en lien direct avec la direction générale de la ville de Villepinte (rattachement fonctionnel à la DGS).

A ce titre, Il bénéficiera à ce titre de la légitimité nécessaire pour développer et animer des démarches transversales au sein des services municipaux.

Missions du chef du projet

Le chef de projet aura principalement pour missions :

* d’assurer la fonction technique de direction du projet de requalification urbaine pour le compte du territoire et de la ville. A ce titre, il veillera à la cohérence et à l’articulation des multiples actions opérationnelles et procédures devant être mises en œuvre par les services de la ville et de l’EPT que ce soit en matière d’urbanisme, de lutte contre l’habitat indigne, de gestion urbaine de proximité, de politique de la ville, de propreté, de développement économique, de développement des équipements publics, d’accessibilité au sens large, etc.
* d’être l’interlocuteur privilégié de l’équipe projet de l’EPFIF, chargée de la mise en œuvre de l’opération d’aménagement, du dispositif d’intervention immobilière et foncière et du pilotage du plan de sauvegarde. A ce titre, il assurera le suivi des actions de l’EPFIF et participera à la mobilisation des services de la ville et de l’EPT nécessaire à ces actions.
* d’appuyer l’EPFIF dans la préparation des instances partenariales de l’ORCOD IN et du PDS : COTECH mensuels, COPIL annuels, commission annuelle.
* de préparer les instances partenariales du PRU en associant l’EPFIF et l’ensemble des partenaires du projet : comité d’engagement, revue de projet, suivi de la convention.
* de contribuer aux démarches d’information, de communication et de concertation mises en œuvre par l’EPFIF ou par la ville en relation étroite avec le cabinet du maire, le service communication de la ville et l’équipe projet de l’EPFIF.
* d’assurer le montage et/ou le suivi des dossiers de subventions concernant la commune et l’EPT en tant que maître d’ouvrage : ingénierie, équipements publics,…

Compétences requises

* Formation supérieure dans le domaine de l’aménagement urbain et du développement local.
* Qualités nécessaires pour assurer le management et le pilotage ensemblier d’un projet urbain et social complexe : capacité d’analyse, sens de l’initiative, aptitude à la négociation, sens du travail en équipe et en partenariat (fonctionnement en mode projet), bon relationnel.
* Maîtrise de la méthodologie de projets urbains et de la dimension opérationnelle des politiques de l’habitat et du renouvellement urbain.
* Rigueur dans la gestion administrative et financière des dossiers.
* Connaissances des collectivités locales, des finances locales, du cadre règlementaire.
* Maîtrise des outils informatiques : Word, Excel, PowerPoint, et des outils cartographiques.

Type de poste et localisation

* Catégorie A (Filière administrative ou technique)
* Contrat de projet - CDD de 3 ans
* Temps de travail : 39h et 23 jours de RTT
* Lieu de travail : le poste est basé à Villepinte